

Conseil de sécurité

Distr. générale
4 avril 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 avril 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2141 (2014), dans laquelle le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 5 avril 2015 le mandat du Groupe d'experts, tel que défini au paragraphe 26 de la résolution 1874 (2009), et m'a prié de prendre les dispositions administratives requises à cette fin.

En conséquence, je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), j'ai nommé les experts ci-après :

M. Katsuhisa Furukawa, Japon (questions nucléaires)

M. Hugh Griffiths, Royaume-Uni (transport aérien)

M. Chang Guo, Chine (autres armes de destruction massive et armes classiques)

M. Dmitry Kiku, Fédération de Russie (douanes et contrôle des exportations)

M. Jang-keun Lee, République de Corée (maîtrise des armes de destruction massive et politique de non-prolifération)

M. William J. Newcomb, États-Unis (questions financières)

M. Neil Watts, Afrique du Sud (transport maritime)

J'ai également prorogé le mandat de l'expert nommé ci-après pour sept mois au plus puisque passé ce délai, il aura atteint le terme du mandat autorisé par les dispositions réglementaires en vigueur à l'Organisation des Nations Unies :

M. Erik Marzolf, France (technologie des missiles).

J'ai désigné M. Marzolf Coordonnateur du Groupe d'experts jusqu'à la fin de son mandat.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

14-29155 (F) 070414 070414



